

Les enfants plantent les premiers des 647 plants de la future forêt comestible au cœur de la ville

Dans le cadre du programme départemental " Une naissance, un arbre", la ville de Pont-Audemer a choisi de créer une forêt comestible, sur les quais de la Risle, entre les jardins familiaux et la friche de la Cartonnerie. Les élus et les élèves des classes de CE1 de l'école Louis-Pergaud et de CP et CE1 de l'école Hélène-Boucher, s'étaient donné rendez-vous le jeudi 1er février pour le lancement de cette opération. Cette action est menée par le département de Eure en collaboration avec les communes, et l'ONF (Office National des Forêts) est chargé de l'étude et de la préparation des sols ainsi que de la plantation.

Myriam Dutheil, vice-présidente du département de Eure en charge de la protection de la nature et des paysages, de l'économie circulaire, du cycle de l'eau et de la biodiversité, a présenté "Une naissance, un arbre" : **" Ce programme a vu le jour en 2022. C'est une action concrète du Département en faveur de la transition écologique. Nous savons que les arbres souffrent depuis plusieurs années, du réchauffement climatique. L'arbre est notre premier allié pour le climat et la biodiversité. Ses fonctions sont multiples, lutte contre les effets de la canicule en ville, nourriture pour les hommes, les animaux et les sols, filtrage des eaux de pluie, pompe à carbone, bois de chauffe ou pour la construction... 7 000 arbres et arbustes ont été plantés dans Eure, en 2022. C'est un véritable succès ! C'est pourquoi ce dispositif a été renouvelé."**

Une forêt comestible

À Pont-Audemer, c'est sous la forme d'une forêt comestible que les arbres vont être plantés. 647 arbres et arbustes le seront en une seule fois : 175 groseilliers, 175 framboisiers et 170 sureaux noirs sur les contours du terrain, 10 pommiers sauvages, 10 poiriers sauvages, ainsi qu'un if, symbole d'éternité dont la durée de vie est de 1 500 ans, et 4 peupliers noirs, en voie de disparition parce que leur bois a peu de valeur, espacés de 8 mètres des arbres déjà existants, en préservant l'espace le plus proche du quai de la Risle, dédié à divers événements comme la fête de la rhubarbe ou la foire à tout.

" Cet espace à destination des écoles, a été créé dans un but pédagogique, pour apprendre aux enfants les cycles des saisons et de la nature et les sensibiliser à une alimentation équilibrée ", précise le maire, Alexis Darmois et de conclure, **"Au-delà de ça, ce projet s'inscrit dans la valorisation des bords de Risle dont j'ai fait une priorité. Nous souhaitons que ce lieu devienne un es-**

pace de balade pour les habitants et les familles et participe à sensibiliser les gens aux circuits courts et à une alimentation de qualité, sujets ô combien d'actualité !"

De notre correspondante Marie-Christine Devillers



Les élus et les élèves se sont donné rendez-vous pour le lancement de l'opération "Une naissance, un arbre", dans la bonne humeur ! Marie-Christine Devillers

Le maire, Alexis Darmois et les élèves des écoles Louis-Pergaud et Hélène-Boucher, très attentifs à la plantation de l'if, arbre symbole d'éternité Marie-Christine Devillers